



ETHENEA

Rapport sur l'exercice des droits de vote

Année 2021

Marketing Communication



Sommaire

Préface	3
1. Principes pour l'exercice des droits de vote	4
2. Exercice des droits de vote	5

Préface

Par l'exercice de nos droits de vote, nous soutenons les valeurs de nos portefeuilles avec une vision constructive.

Pour ETHENEA Independent Investors S.A. (sous sa forme abrégée, ETHENEA), la durabilité joue un rôle important dans le cadre de nos investissements. Tant au sens d'une augmentation durable de la valeur que de la prise en compte des critères dits ESG, à savoir les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le succès d'une entreprise ne pourra être assuré à long terme que si celle-ci utilise ses ressources plus efficacement, traite ses fournisseurs, ses employés et ses clients de manière juste et fait preuve d'intégrité.

C'est pourquoi, en plus des indicateurs financiers classiques, les facteurs ESG sont également pris en compte dans nos décisions d'investissement et sont intégrés dans la gestion de notre portefeuille. Nous y veillons d'une part par des exclusions de produits, comme le charbon et le tabac, et d'autre part sur base d'analyses ESG individuelles et les exigences minimales correspondantes. Grâce à ces filtres et aux analyses complémentaires, nous privilégions dès le départ, au moment de la constitution des portefeuilles de nos fonds, les entreprises qui répondent à nos impératifs de durabilité - au sens de ses deux définitions.

Il est néanmoins important de continuer à accompagner le développement de ces entreprises, même après la décision initiale d'investissement. Outre le dialogue avec la direction de ces entreprises, nous recourons à nos droits de vote lors des assemblées générales annuelles (AGA) comme autre canal de communication. Si le dialogue permet l'échange de points de vue, il n'a généralement pas de caractère formel et contraignant. Le vote à l'occasion d'une AGA, en revanche, présente précisément ces caractéristiques. Il constitue donc un outil puissant pour influencer l'orientation stratégique de l'entreprise.

En tant que société de gestion active, nous tenons à exercer ce droit en toute diligence - en qualité de fiduciaire dans l'intérêt de nos investisseurs, ainsi que dans le respect de nos principes internes. Au cours de l'année civile 2021, nous avons intensifié et systématisé nos efforts à cet égard. Avec ce tout premier rapport, nous visons à établir une plus grande transparence quant à notre comportement de vote.

1. Principes pour l'exercice des droits de vote

Nous considérons qu'il est important d'exercer nos droits de vote dans l'intérêt de nos investisseurs. À cette fin, nous examinons un large éventail d'indicateurs de performance.

Les différents principes régissant notre manière d'agir sont énumérés dans notre document intitulé "Lignes directrices concernant l'exercice des droits de vote" (uniquement en anglais). Ces principes forment le cadre de notre comportement de vote, à partir duquel nous prenons nos décisions de vote, en fonction du contexte propre à chaque entreprise.

ETHENEA¹ s'efforce de participer, que ce soit directement ou par le biais d'un vote par procuration, aux assemblées générales annuelles de toutes les entreprises dont nous détenons des positions assorties de droits de vote.

¹ Les fonds multi-actifs d'ETHENEA Independent Investors S.A. comprennent les trois Ethna Funds : Ethna-DEFENSIV (orienté obligations), Ethna-AKTIV (équilibré), Ethna-DYNAMISCH (orienté actions), ainsi que le fonds global macro HESPER FUND - Global Solutions.

2. Exercice des droits de vote

Durant l'année civile 2021, nous - ETHENEA Independent Investors S.A. - avons exercé nos droits de vote au cours de 43 AG. En tenant compte des six AGA auxquelles nous n'avons pas assisté, notre taux de participation se situe autour de 88%. Le nombre d'AG pertinentes varie considérablement d'un fonds à l'autre, et découle de leurs différentes orientations, ainsi que de la pondération respective des valeurs individuelles, en particulier lors du pic de fréquence des AG qui intervient au printemps/début de l'été de chaque année.

Ethna-DYNAMISCH

Ethna-DYNAMISCH, le plus offensif des trois Ethna Funds, consiste essentiellement en un portefeuille d'actions à long terme. À la fin de l'année civile précédente, il comptait 40 valeurs individuelles. Par conséquent, ce mandat a représenté la majorité des AGA, à savoir 32. La différence entre le nombre de valeurs individuelles en portefeuille et la participation aux assemblées générales est due à quatre positions qui ont été ajoutées au portefeuille après l'assemblée générale respective, deux entreprises pour lesquelles nous sommes détenteurs

d'actions préférentielles sans droit de vote et deux autres sociétés pour lesquelles nous n'avons pas pu assister à l'assemblée générale suite à des limitations techniques du système de vote.

Ethna-AKTIV

L'allocation en actions de notre fonds phare, le fonds équilibré Ethna-AKTIV, tend à être moins élevée. De plus, il est géré de manière flexible - en fonction du contexte de marché - via des valeurs individuelles, des fonds, des ETF et des produits dérivés. Entre avril et juillet 2021, la haute saison des assemblées générales, le nombre de positions sur des valeurs individuelles assorties de droits de vote était relativement restreint. Au total, Ethna-AKTIV a participé à neuf AGA au cours de l'année civile 2021. Trois AGA d'entreprises qui faisaient face à une décision de désinvestissement en raison d'une restructuration du portefeuille ont été intentionnellement omises.

Ethna-DEFENSIV

Ethna-DEFENSIV se concentre sur les obligations et présente le profil de

risque le plus défensif des Ethna Funds. Conformément à son mandat, l'allocation en actions y est limitée. De plus, l'exposition aux actions est principalement gérée par le biais d'ETFs. Au cours de l'année civile écoulée, le portefeuille d'Ethna-DEFENSIV ne contenait aucune valeur individuelle comprenant un droit de vote.

HESPER FUND - Global Solutions

Notre fonds global macro gère en grande partie son exposition aux actions par le biais d'ETF et de produits dérivés. De plus, HESPER FUND - Global Solutions poursuit une approche très flexible et opportuniste. Par conséquent, le nombre de positions en valeur individuelle dotées de droits de vote est faible. En 2021, les gérants de portefeuille ont voté lors de deux AGA. Par ailleurs, une autre AGA n'a pas été fréquentée en raison d'un processus de désinvestissement.

Lors de ces 43 AGA, nous avons exprimé nos votes sur 339 points de l'ordre du jour. Nous avons voté en faveur de la majorité des points de l'ordre du jour - 314. Cela inclut deux résolutions d'actionnaires que nous avons soutenues contrairement à la recommandation de la direction (voir l'exemple de Berkshire Hathaway Inc. sur la droite). Le nombre peu élevé de votes opposés aux recommandations de la direction est dû, en partie, au fait que de certains points de l'ordre du jour, tels que la ratification de l'auditeur, sont des formalités qui ne sont généralement pas sujettes à controverse pour les valeurs en portefeuille. Grâce à notre processus de sélection de titres, qui intègre déjà des facteurs durables de manière anticipée, tels qu'une bonne gouvernance d'entreprise et des mesures de contrôle interne adéquates, notre besoin d'intervention est faible, même dans le cas de points plus complexes et propres à une entreprise.

Nous avons voté contre 25 points de l'ordre du jour. Il s'agissait exclusivement de propositions d'actionnaires. Nous avons considéré que ces propositions étaient déraisonnables et, dans certains cas, même absurdes (voir l'exemple de Salesforce.com Inc. sur la droite).

Selon nous, ces votes soutiennent durablement la valeur des entreprises respectives - totalement en accord avec nos mandats et dans l'intérêt de nos investisseurs. À cet égard, nous avons exercé nos droits de vote sur 339 points de l'ordre du jour au cours des 43 AG de l'année civile 2021. À l'avenir, nous souhaitons continuer à faire usage de ces droits afin de soutenir les valeurs de nos portefeuilles avec une vision constructive.

Exemples d'exercice des droits de vote

Exemple d'un vote d'Ethna-DYNAMISCH contre la recommandation de la direction de Berkshire Hathaway Inc, le 01/05/2021.

Une proposition d'actionnaire demandait à Berkshire Hathaway de divulguer les risques et opportunités liés au climat, conformément au standard de reporting internationalement reconnu de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures). Nous constatons que chaque entreprise appartenant à la holding dispose déjà d'un reporting ESG approfondi. Néanmoins, nous avons voté en faveur de cette résolution des actionnaires - contrairement à la recommandation de la direction. En effet, nous pensons que la transparence du marché, y compris en ce qui concerne les différents aspects ESG, constitue le fondement d'une allocation efficace des ressources. À cette fin, il est essentiel d'établir un standard de reporting homogène, c'est-à-dire, dans le contexte de Berkshire Hathaway, pour l'ensemble de la holding. Nous avons informé la direction au préalable des raisons de notre vote.

Exemple d'un vote d'Ethna-DYNAMISCH en ligne avec la recommandation de la direction de Salesforce.com Inc., le 10/06/2021

Une proposition d'actionnaire demandait de soumettre au vote le changement de forme juridique de Salesforce.com, du statut de société privée du Delaware à celui de société d'intérêt public du Delaware. L'objectif, selon la proposition d'actionnaire, était de passer d'une approche exclusivement axée sur les actionnaires à une approche plus large centrée sur les parties prenantes. Ici, nous avons suivi la recommandation de la direction et avons voté contre la proposition. Salesforce.com est déjà empreinte de principes et de pratiques philanthropiques et environnementales, et est considérée comme l'une des entreprises les plus durables des États-Unis. Nous ne voyons donc aucune raison de soutenir les risques inhérents à un changement de forme juridique, sans aucun avantage compensatoire.

Le présent document est une communication publicitaire.

Le présent document promotionnel est uniquement destiné à fournir des informations sur le produit concerné et n'a pas été préparé sur la base d'une obligation légale ou réglementaire. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une sollicitation, une offre ou une recommandation en vue de l'achat ou de la vente de parts du fonds ou de la réalisation d'une quelconque transaction. Elles visent uniquement à présenter au lecteur les principales caractéristiques du fonds, telles que son processus d'investissement par exemple, et n'ont pas été pensées comme un conseil en investissement, que ce soit en tout ou en partie. Elles ne remplacent nullement la réflexion personnelle ou des informations ou conseils juridiques, fiscaux ou financiers. La responsabilité de la société de gestion, de ses collaborateurs ou de ses organes ne peut être engagée au titre de pertes découlant directement ou indirectement de l'utilisation du contenu du présent document ou de toute autre circonstance en lien avec ce document. La seule base juridiquement contraignante pour l'acquisition de parts est constituée par les documents de vente en vigueur rédigés en langue allemande (prospectus, DICI et, en complément, rapports annuels et semestriels), qui fournissent des informations détaillées sur l'acquisition de parts du fonds ainsi que sur les risques et les opportunités qui y sont associés. Les documents de vente en langue allemande cités (ainsi que des traductions non officielles dans d'autres langues) sont disponibles gratuitement à l'adresse www.ethenea.com ainsi qu'auprès de la société de gestion ETHENEA Independent Investors S.A. et de la banque dépositaire ainsi qu'auprès des agents payeurs et d'information nationaux correspondants et auprès du représentant en Suisse. Il s'agit de :

Allemagne : DZ BANK AG, Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank, Frankfurt am Main, Platz der Republik, D-60265 Frankfurt am Main ; Autriche : ERSTE BANK der österreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, A-1100 Wien ; Belgique : CACEIS Belgium SA/NV, Avenue du Port / Havenlaan 86c b 320, B-1000 Bruxelles ; Espagne : ALLFUNDS BANK, S.A., C/ stafeta, 6 (la Moraleja), Edificio 3 – Complejo Plaza de la Fuente, ES-28109 Alcobendas (Madrid) ; France : CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, F-75013 Paris ; Italie : State Street Bank International – Succursale Italia, Via Ferrante Aporti, 10, IT-20125 Milano ; Società Generale Securities Services, Via Benigno Crespi, 19/A - MAC 2, IT-20123 Milano ; Banca Sella Holding S.p.A., Piazza Gaudenzio Sella 1, IT-13900 Biella ; Allfunds Bank S.A.U – Succursale di Milano, Via Bocchetto 6, IT-20123 Milano ; Liechtenstein : SIGMA Bank AG, Feldkircher Strasse 2, FL-9494 Schaan ; Luxembourg : DZ PRIVATBANK S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen ; Suisse : Représentant : IPConcept (Schweiz) AG, Münsterhof 12, Postfach, CH-8022 Zürich ; Agent payeur : DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG, Münsterhof 12, CH-8022 Zürich.

La société de gestion peut, pour des raisons nécessaires d'un point de vue stratégique ou juridique, dans le respect d'éventuels préavis, résilier des contrats de distribution existants avec des tiers ou retirer des autorisations de distribution. Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le site Internet www.ethenea.com ainsi que dans le prospectus de vente. Les informations sont disponibles en allemand et en anglais ainsi que, dans certains cas, dans d'autres langues également. Publié par : ETHENEA Independent Investors S.A. Il est défendu de transmettre ce document à des personnes basées dans un Etat dans lequel le fonds n'est pas autorisé à la distribution ou dans lequel une autorisation de commercialisation est nécessaire. Les parts ne peuvent être proposées à des personnes situées dans de tels pays que si cette offre est conforme aux dispositions juridiques applicables et que si la diffusion/publication du présent document ainsi que l'achat/vente de parts dans la juridiction concernée ne sont soumis à aucune limitation. En particulier, le fonds ne peut pas être proposé aux Etats-Unis d'Amérique, ni à des Ressortissants américains (au sens de la règle 902 du règlement S de la Loi américaine sur les valeurs mobilières (Securities Act) de 1933, dans sa version en vigueur), ni à des personnes agissant sur ordre, pour le compte ou au profit de Ressortissants américains. La performance passée ne constitue ni une indication ni une garantie des résultats futurs. Les fluctuations au niveau de la valeur et du rendement des instruments financiers sous-jacents ainsi que des taux d'intérêt et des taux de change signifient que la valeur et le rendement des parts d'un fonds peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et ne sont pas garantis. Les valorisations indiquées aux présentes tiennent compte de plusieurs facteurs, parmi lesquels le cours actuel, la valeur estimée des actifs sous-jacents et la liquidité de marché, ainsi que d'autres anticipations et informations accessibles au public. En principe, le cours, la valeur et le rendement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse, jusqu'à la perte totale du capital investi, et les anticipations et informations peuvent changer sans préavis. La valeur du capital investi, le cours des parts du fonds ainsi que les revenus et distributions en découlant peuvent fluctuer, voire s'avérer nuls. Une performance positive enregistrée par le passé ne garantit donc rien qu'une performance positive sera obtenue à l'avenir. La préservation du capital investi ne saurait notamment pas être garantie. En outre, aucune garantie ne peut être donnée quant au fait que la valeur du capital investi ou des parts détenues lors d'une vente ou d'un rachat correspondra au capital initialement investi. Les placements en devises étrangères sont par ailleurs exposés aux fluctuations des taux de change et aux risques de change. En d'autres termes, la performance de tels placements dépend également de la volatilité de la devise étrangère, qui peut avoir un impact négatif sur la valeur du capital investi. Les positions et les allocations peuvent évoluer. Les commissions de gestion et de banque dépositaire ainsi que tous les autres frais facturés au fonds conformément aux dispositions contractuelles sont inclus dans le calcul. Le calcul de la performance est réalisé selon la méthode BVI, c.-à-d. que la prime d'émission, les frais de transaction (tels que les frais d'ordre et les commissions de courtage) ainsi que les frais de garde et autres commissions de gestion ne sont pas inclus dans le calcul. La performance serait moins élevée s'il était tenu compte de la prime d'émission. Il ne saurait être garanti que les prévisions de marché se réaliseront. Les informations concernant les risques contenues aux présentes ne doivent pas être interprétées comme une divulgation exhaustive des risques ni comme une présentation définitive des risques mentionnés. Une description détaillée des risques figure dans le prospectus. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence du présent document. Son contenu et les informations qu'il contient sont protégés par le droit d'auteur. Il ne saurait être garanti que le présent document satisfait à l'ensemble des exigences légales et réglementaires définies par les pays autres que le Luxembourg.

Avertissement : Les termes techniques les plus importants se trouvent dans le glossaire à l'adresse <https://www.ethenea.com/glossaire/>.

Informations pour les investisseurs en Suisse : L'organisme de placement collectif est domicilié au Luxembourg. Le représentant en Suisse est IPConcept (Schweiz) AG, Münsterhof 12, Postfach, CH-8022 Zurich. L'agent payeur en Suisse est DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG, Münsterhof 12, CH-8022 Zurich. Le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), les statuts et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Copyright © ETHENEA Independent Investors S.A. (2022) Tous droits réservés.



ETHENEA

ETHENEA Independent Investors S.A. (Société Anonyme)
16, rue Gabriel Lippmann
5365 Munsbach, Luxembourg
TVA: LU24217304
Téléphone +352 276 921-10
Fax +352 276 921-1099
info@ethenea.com